



Des portées multiples attendues ce printemps

Les résultats des diagnostics de gestation font état de portées avec une bonne proportion de doubles pour les mises bas de février/mars. Pour obtenir des agneaux suffisamment lourds à la naissance et un bon démarrage de la lactation, les brebis doivent être maintenues en bon état jusqu'à l'agnelage.

Trier les brebis maigres dès le milieu de gestation

Les constats de gestation réalisés sur les brebis mises à la reproduction en septembre et octobre indiquent des taux de prolificité très corrects. Des triples sont même couramment dénombrés. Une bonne gestion de l'alimentation et du parasitisme garantit des portées suffisamment lourdes à la naissance et limite ainsi le taux de mortalité des agneaux. En effet, les agneaux trop petits sont la principale cause de mortalité selon une étude réalisée récemment en élevages¹. De plus, quelle que soit la conduite des agneaux, 1 kg d'écart de poids de naissance se traduit par 1 kg d'écart de poids de carcasse (source : INRA).

Évaluer l'état des brebis en milieu de gestation, soit environ deux mois avant les premières mises bas, permet d'anticiper. Et compte tenu de l'épaisseur de la toison, les palper au niveau du dos est indispensable car leur aspect visuel peut être très trompeur. Les brebis maigres (note d'état corporel inférieure à 3 sur une échelle de 0 à 5, de très maigre à suiffarde² – voir la photo ci-contre d'une brebis notée en 3) doivent être triées et alimentées en conséquence. Les agnelles et les antenaises sont à surveiller car elles sont particulièrement sujettes aux amaigrissements. À ce stade physiologique, si les brebis sont en bergerie, elles reçoivent 400 g de céréales et un complément minéral avec un foin de qualité moyenne distribué à volonté. Si elles restent au pâturage, un apport de 300 g de céréales est souvent indispensable sauf s'il reste de l'herbe en quantité suffisante (plus de 5 cm de hauteur).

¹ Étude réalisée de 2011 à 2013 sur 54 élevages en Limousin, Auvergne et Languedoc Roussillon (Massif Mortalité - CIIRPO/UMT Santé des petits ruminants)

² Pour en savoir plus, consultez la fiche technique « Note d'état corporel des brebis : grille de notation et recommandations » sur le WEB ou bien contacter le CIIRPO au 06 25 35 29 59

CONTRÔLER L'ÉTAT CORPOREL DES BREBIS EN MILIEU DE GESTATION

Cette pratique, encore peu répandue, permet d'anticiper ; car si l'on constate leur maigreur un mois avant la mise bas, il est trop tard pour les retaper.

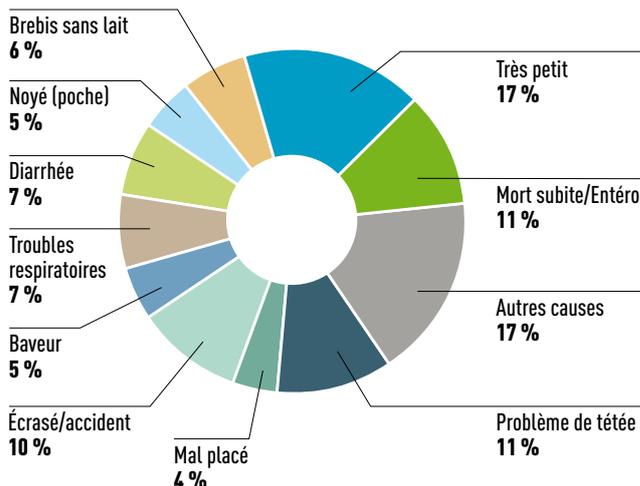


C'EST BON À SAVOIR

→ Poids de naissance = principale cause de mortalité des agneaux

→ Les agneaux trop petits à la naissance représentent 17 % des causes de mortalité jusqu'à 60 jours

RÉPARTITION DES PRINCIPALES CAUSES DE MORTALITÉ DES AGNEAUX IDENTIFIÉES PAR LES ÉLEVEURS



Des brebis déparasitées

De récents résultats de coproscopies indiquent la présence de Petite Douve (*Dicrocoelium lanceolatum*) et de strongles en tous genres. En abattoir, des foies d'agneaux sont saisis à cause d'infestations de Grande Douve (*Fasciola hepatica*). Même si elles conservent des limites, les analyses de crottes sont peu onéreuses (voire même gratuites avec l'Alliance Pastorale) et elles permettent de choisir la matière active d'antiparasitaire à utiliser. Le mode de réalisation du prélèvement revêt une grande importance sur la fiabilité des résultats. Tous les prélèvements réalisés sur les brebis et les agnelles doivent être réalisés en individuel, en notant le numéro de l'animal sur le prélèvement. Ces derniers sont acheminés le jour même ou le lendemain au plus tard, en prenant soin de les conserver au réfrigérateur, pour analyse par le laboratoire ou le vétérinaire.

Pour prélever des brebis au pâturage quand il n'y pas de moyen de contention individuelle, voici la méthode proposée par Pierre Autef, vétérinaire praticien à Bellac (87) :

- Les rassembler avec un chien
- Les maintenir groupées pendant 5 minutes
- Les laisser repartir
- Collecter les fèces fraîchement émises sur le sol (une crotte = une brebis).

Pour en savoir plus, contacter votre technicien ou votre vétérinaire. Vous pouvez également consulter sur nos sites internet la vidéo *Réaliser un prélèvement de crottes* et les fiches techniques *La technique de prélèvement de crottes* et *Analyser les résultats de coproscopies : l'exemple des arbres de décision*.



Des béliers au repos

Les luttes sont terminées et c'est le moment de faire le point sur le haras de béliers et de prévoir les achats des jeunes mâles dès maintenant. L'examen des dents, pattes et testicules permet de recenser les réformes sachant que l'âge maximum se situe entre 5 et 6 ans. Un traitement antiparasitaire peut également être utile. Les antenais ont encore des besoins de croissance et les adultes exigent une retape après les luttes d'automne. Si aucune mise à la reproduction n'est programmée avant deux mois, une ration avec un foin de qualité moyenne, 500 g de concentré par jour (aliment complet ou bien 400 g de céréale + 100 g de complémentaire azoté ou de tourteau de colza) et un complément minéral suffit. Pour les préparer à une mise à la reproduction dans deux mois, la quantité de concentré est majorée de 200 g de céréales par jour.

Des campagnols offensifs

Dans certaines régions, les campagnols pullulent dans les prés et de nombreuses bottes d'enrubannage stockées sur une prairie ont été attaquées. Ces rongeurs creusent des galeries sous les bottes et percent la bâche sans que cela ne laisse rien présager de l'extérieur. Les bottes sont partiellement voire totalement endommagées. Les ovins étant sensibles à la qualité des aliments, les parties moisies ne doivent en aucun cas être distribuées sous peine de problèmes sanitaires liés à la listéria ou aux butyriques par exemple.



...PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION
EN AVRIL 2015

Pour en savoir plus, contactez votre technicien.
Des informations sont également en ligne
sur les sites : www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture des régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre.
Membres du comité de rédaction de cette lettre :
Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Gilles Chesterman (OBL), Sandra Demassay (Limovin), Béatrice Griffault (Chambre d'Agriculture 86), Daniëlle Sennepin (Chambre d'Agriculture 23). Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/Ciirpo)

Avec le soutien financier de :

